

# Comme en Italie, Cosse va-t-elle réquisitionner les logements pour les migrants ?

écrit par Claude Laurent | 31 octobre 2016



La France compassionnelle VA-T-ELLE PRENDRE EXEMPLE sur l'Italie ?

Chut n'en parlez pas à Emmanuelle.

**Italie : vers une réquisition d'habitations pour les migrants ?**

Un juge italien aux « exécutions immobilières » propose que les habitations dont les propriétaires n'arrivent pas à rembourser les crédits soient réquisitionnées afin d'héberger des migrants dans « un but humanitaire et philanthropique ». Le cas échéant, le propriétaire ne pourrait plus revendre son bien... Il serait alors saisi et dépossédé. [...]

« Le projet, que le juge a rédigé le 14 Octobre, poursuit un but humanitaire et social élevé, puisqu'il vise à assurer un logement décent aux réfugiés, de manière à limiter l'inconfort et les dangers des abris temporaires »

**Un juge italien aux « exécutions immobilières » propose que les habitations dont les propriétaires n'arrivent pas à rembourser les crédits soient réquisitionnées afin d'héberger des migrants dans « un but humanitaire et philanthropique ». Le cas échéant, le propriétaire ne pourrait plus revendre son bien... Il serait alors saisi et dépossédé. [...]**

C'est une menace qui pourrait peser sur tous les Italiens ne parvenant pas à payer

les créances qu'ils doivent sur leurs propriétés. Le juge Dario Colasanti, propose d'utiliser des habitations saisies aux citoyens défaillants pour accueillir des migrants. « *Le projet, que le juge a rédigé le 14 Octobre, poursuit un but humanitaire et social élevé, puisqu'il vise à assurer un logement décent aux réfugiés, de manière à limiter l'inconfort et les dangers des abris temporaires* » .

Le document préliminaire a été adressé à la préfecture, au greffe de la Cour et au Barreau des avocats. Il demande à mettre en œuvre rapidement la redistribution de la propriété. Le titre du document ne laisse aucun doute: « *Projet de bienvenue – mesure G.E. Cour de Lecco, bail saisis au bénéfice des réfugiés.* »

Colasanti parle d'emplacements «temporaires» pour les migrants qui ont demandé le statut de réfugié ou qui l'ont déjà reçu. [...] Les migrants quant à eux seraient invités à effectuer des «*travaux de routine* » pour entretenir et réparer les appartements qui leur seraient offerts. Le juge ne précise cependant pas quel travail devrait être effectué.

De cette façon, le tiers saisi ne reviendrait jamais en possession de son habitation. Et, même s'il voulait le vendre, tout acheteur sortirait découragé après avoir visité la propriété. [...] Non seulement le prix de vente tomberait bien au-dessous du prix du marché, mais dans une vente aux enchères éventuelle il deviendrait presque impossible d'acheter un appartement occupé par un groupe d'immigrants. [...]

[Il Giornale](http://www.fdesouche.com/783869-italie-vers-une-requisition-dh-abitations-pour-les-migrants)

<http://www.fdesouche.com/783869-italie-vers-une-requisition-dh-abitations-pour-les-migrants>

### **Note de Christine Tasin**

Nous le voyons venir depuis un certain temps. Il est clair que les résidences secondaires, les propriétés en vente depuis un certain temps et inoccupées... vont être réquisitionnées.

Mais nous n'avions pas envisagé la perversité de la proposition du petit juge italien.

Déposséder les propriétaires qui n'arrivent pas à rembourser pour loger les migrants...

Les logements saisis... et attribués aux clandestins, en voilà une bonne idée...

Et pas un mot pour les dits propriétaires, expulsés... pour aller où ? Qui se soucie d'eux ? Qui se soucie de leurs éventuels enfants ?

Ce qui se passe est chaque jour plus monstrueux.

Mais au moins ils ne se cachent pas. Nul besoin d'aller sur des sites complotistes. Ils se sont donné le mot dans toute l'Europe : les migrants d'abord. Le Grand Remplacement, c'est ici et maintenant. De gré ou de force.

**Plus que jamais nous devons tisser des liens, des réseaux, afin que les nôtres ne se retrouvent pas dans des situations désespérées comme celles que vont subir les propriétaires italiens pris à la gorge. La solidarité familiale, amicale, de voisinage, patriotique... va devoir être totale pour résister, par tous les moyens.**

Désespérée parce qu'ils seront expulsés. Désespérée parce qu'ON va offrir les biens qui leur appartiennent à d'autres, étrangers, et illégaux qui plus est. Désespérée parce que ces biens ne pourront plus être vendus et que les propriétaires devront continuer à rembourser à la banque les traites de biens dont ils ne peuvent plus jouir, voyant leur présent et leur avenir définitivement bouchés.

Comment peut-on écrire une telle chose : *Le projet, que le juge a rédigé le 14 Octobre, poursuit un but humanitaire et social élevé, puisqu'**il vise à assurer un logement décent aux réfugiés, de manière à limiter l'inconfort et les dangers des abris temporaires*** .

Et les propriétaires endettés ? Ils n'ont pas droit, eux, à *un logement décent, de manière à limiter l'inconfort et les dangers des abris temporaires* ?